Justice pour les Poilus de l'Armée d'Orient

Les groupements du Nord vont se réunir à Lille aujourd'hui.

Lors de la discussion, à la Chambre, de l'interpellation de notre collègue Jadet, nous sommes intervenus, mon ami Antérion et moi, pour protester contre la situation inqualifiable encore faite, deux ans ct deini après la fin des hostilités, aux anciens combattants de l'armée d'Orient.

Le ministre de la Guerre nous a fait des promesses solennelles. Les ministres n'en sont jamais avares. Il est grand temps qu'elles soient traduites en actes.

Les vainqueurs des Bulgares, sont, en effet, las d'attendre leur assimilation aux camarades qui combatlirent sur, le front

Ils ne réclament pas autre chose, mais, aujourd'hui, ils sont fermement résolus à

Pendant la guerre, du fait des circonstances, ils furent déjà traîtés en parents pauvres de l'armée française. Pour eux, il n'était point de permissions régulières. Beaucoup resterent deux années et plus, éloignés du pays, de leurs familles. Sur 300.000 qui déharquèrent là-bas, près de 250.000 durent être hospitalisés au bout de quelques mois, voire de quelques semaines. quelques mois, voire de quelques semaines. Rares, cependant, furent ceux qu'on évacua sur la France.

Le haut commandement était obligé, bien à confre-cœur, de conserver les hommes jusqu'à l'extreme limite de leurs forces, puisque, du fait du climat, des mauvaises conditions d'hygiène, 77 % des arrivants devenuent très rapidement indisponibles.

On ne saura jamais les prodiges que l'admirable chef qui prépara la victoire, j'ai nommé le général Sarrail, dut accomplir pour « tenir le coup » avec les effectifs épuisés, anémiés, squelettiques, dont il dispo-

Ce n'étaient pas tant les combats qui étaient meurtriers que le soleil implacable, que la fièvre paludéenne. La plupart & ceux qui, avec le moral qu'il est facile d'imaginer, contribuèrent à tenir le front d'Orient, puis à briser la résistance bulgare, sont revenus gravement atleints dans leur santé par la redoulable affection colo-

Or, c'est à peine croyable, mais c'est pourtant ainsi, les paludéens n'ont encore droit à aucune pension, quel que soit l'im-portance de l'invalidité dont ils sont

camarades entendent oblenir prompte et entière satisfaction

Il est indispensable tout autant qu'équitable, que les malades de l'armée d'Orient soient places sur un pied de stricte égalité avec ceux des armées du front occidental. Les tuberculeux sont pensionnés. Les paludéens doivent l'être également.

It est une autre revendication, d'ordre sentimental celle-là, qui tient également à

cœur aux anciens « orientaux ». Ponrquoi, jusqu'à présent, ne les a-t-on pas associés, dans la moindre mesure, aux commémorations solennelles qui se sont succédées ? Pourquoi les a-t-on, en quelque sorte, frappés d'ostracisme ? Ils ne peuvent le comprendre, pas plus que ne le comprennent les parents de ceux tombés dans le bled balkanique, et, plus tôt, aux Dardanelles.

Que l'on n'ait pas songé, ou que, pour des raisons obscurse et, sans doute, politiques, on n'ait pas voulu donner à un des morts inconnus de l'armée d'Orient la chance d'être inhumé sous l'Arc de Triom-

phe, c'est déjà profondément regrettable. Mais que, maintenant, sous je ne sais quel vague prétexte, on prétende ne commencer le rapatriement des corps inhumés là-has qu'après que tous ceux du front français auront été rendus à leurs familles, cela est inadmissible. Ils doivent revenir en France dans le

plus bref délai possible. Les quelques parlementaires qui combattirent au front Salonicien, s'emploieront de toutes leurs forces à l'obtenir. L'action des Associations d'anciens Poi-

lus d'Orient les aidera puissamment. Ces groupements fraternels sont déjà nombreux et importants. Ceux de Lille, de Nice, de Marseille, de Paris - présidée avec un dévouement au-dessous de tout éloge par M. Sève - voient leurs effectifs s'augmenter chaque jour. L'influence de celui de Marseille est dé-

jà si grande qu'il a pu faire décider par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, l'érection dans la grande cité phocéenne d'un Arc Triomphale qui servira de Sépulture à un héros inconnu, solennellement ramené d'un coin de la brousse Macédo-

Il importe que tous les anciens combattants qui, loin de la terre natale, contrihuèrent dans une si large mesure à la victoire finale, rejoignent au plus tôt les Associations en question, qu'une Fédération réunira bientôt.

L'aboutissement de leurs légitimes revendications ne pourra qu'en être hâté.

Georges BARTHELEMY, Député du Pas-de-Calais

B. - Nous rappelons qu'aujourd'hui, dinauche, a lieu, à Lille, 5, rue de l'Arc, une grande conférence en faveur des anciens combattants de l'armée d'Orient, MM. Anteriou, Peyriga et notre ami Barthelemy, y prendront la parole.

Comment est mort l'autre mari de Madame Bessarabo?

Barcelonnette, 18 juin. - Agissant sur commission rogatoire de M. Bonin, juge d'instruction, le juge de Barcelonnette a assisté hier, avec le parquet et le médecin légiste, médecin de la commune de Saint-Paul, à l'exhumation et à l'autopsie du corps de M. Jacques, premier mari de Mme Besssarabo, mort en mars 1914. Une halle de gros calibre a été retrouvée dans le crane et des documents intéressants auraient été trouvés sur le cadavre. En outre dos inelèvements ont été opérés.

LES CRIMES DU PAS-DE-CALAIS

Un garde de nuit a été tué à Avion par un voleur qu'il avait dénoncé

A brûle-pourpoint le bandit a abattu son camarade de deux coups de revolver

Voici que nous parvient la nouvelle qu'un formellement Joachim et Hurlé d'être les troisième crime a élé commis dans la auteurs des vols.

Le mobile est, celte fois, différent des précédents. Ce n'est pas pour voler qu'un malfaiteur a tué, mais par haine, par ven-geance, pour avoir été dénoncé comme

L'état des précédentes victimes est satisfaisant

Les habitants de la région de Lens étaient encore sous le coup de l'émotion causée par les deux agressions que le « Réveil » a relatées et qui furent commises jeudi dans l'importante cité houillère quand ils apprirent qu'un nouveau crime avait été commis.

Disons de suite que des nouvelles satis-faisanles des deux victimes nous sont par-venues : nous apprenons, en effet, que notre ami Vermeersch a passé une bonne nuit; son élat général est satisfaisant et un repos de huit jours suffira pour le re-mettre complètement sur pied.

Dupré, la deuxième victime, a passé également une bonne nuit. Une certaine amélioration s'est manifestée dans son état. On ne peut néanmoins le faire parler .A des questions posées, il a quand même répondu, par signes, qu'il avait été attaqué par quatre individus, rue de la Gare

Garc.

Le meurtrier de Vemeersch avait sûrement participé à l'attaque de Dupré, mais
non satisfait du produit du premier vol, il tenta seul un deuxième coup, qui devait lui rapporter davanlage. Sa déclaration disant qu'il avait agi seul pour ne pas êlre obligé de partager, est

significative.

On volait dans les établissements Comté

ortance de l'invalidité dont ils sont leur des établissements Comté, entreprise des travaux du chemin de fer du Nord, élait informé que des vols élaient Tréquemment commis dans ses magasins et que certains de ses employés en étaient les auteurs. It ordonna un inventaire sérieux des matériaux stockés, ce qui lui révéla la véracité des dires.

garde-magasin Georges Cornel, 23 ans; l'aide de ce dernier, Henri Hurlé, et le garde de nuit, Auguste Joachim, 38 ans, tous trois originaires de la région parisienne. Au cours de l'entretien, Cornel accusa

«Regarde ces belles poules! » Et le voleur tua celui qui l'avait dénoncé

La gendarmerie avait été immédiatement informée pour procéder 4 une erquête. Cor-nel, qui devait quitter son emploi pour aller à Mers-les-Bains prévint son directeur qu'il se tenait à la disposition de la justice pour fournir tous renseignements necessaires faire la lumière sur ses accusations, sortit du bureau et regagna le dortoir pour se reposer, Joachim le rejoignit bientôt, pendant que Hurié restait à la disposition du directeur dans son bnreau. Joachim et Cornel curent alors une expli-

cation assez orageuse, mais les témoins présents pouvant les gener en entendant la discussion, Joachim proposa d'aller dehors pour continuer la conversation, qui devait se terminer par un drame. Il invita alors l'aide-magasinier à marcher devant lui. A 25 metres du dortoir que tous deux venaient de quitter, à l'angle d'un baraque ment où personne ne pouvait observer, Joachim s'écria : « Tiens, voilà de belles poules » ce qui fit retourner Cornel. A peine faisait-il face à l'endroit désigné par Joachim que le malheureux magasinier tombait, frappé à mort de deux balles de revolver; l'une penétrait derrière la tête et sorlait par l'œil droit, l'autre lui traversait la poitrine de part en part.

On arrêta le coupable mais son complice prit la fuite

Le bruit des coups de revolver sit accourir les gendarmes d'Avion, qui déjà étaient sur les lieux pour enquêter sur les vols commis. Ils mirent immédiatement en état d'arrestation Joachim, qui n'avait pu s'esquiver et qui, du resle, ne regrette aucunement son acle.

Quant à Hurlé, profitant de ce que les gendarmes étaient occupés auprès du cri-minel et de sa victime, il s'enfuit dans la illection de Lens. M. Lontaine mit à disposition des policiers son auto, mais les recherches resterent infructueuses.

Hurlé, en se sauvant, passant devant le cadavre de Cornel, proféra des menaces de mort. Hélas ! le malheureux n'avait plus à

Le docteur Delacourt, de Lens, appelé, ne put que constater le décès du magasi-

C'est le garagiste Daguebert de Marquise qui assassina l'anglais Gourlay

Le cadavre de la victime a été retrouvé enterré chez l'assassin

Nous avons relaté dernièrement l'ar- pas tué Gourlay, à présent l'dit le juge. restation du garagiste Daguebert Thomas Effondré, Daguebert, alors avoua. inculpé de vol et de recel d'automobile. Cette affaire s'est compliquée singulière-ment depuis. Daguebert a avoué hier être l'assassin de Willam Gourlay, secrétaire de l'Impérial Trovel Board. Voici dans quelles circonstances.

Les langues se délient

Sitôt que dans le voisinage du garage Daguebert on connut l'arrestation du recéleur les langues se délièrent et les commentaires allèrent leur train.

Des voisins se rappelèrent que le lende-main de la disparition de M. Gourlay, c-est-à-dire le 30 novembre 1920. Ils avaient remarqué dans le jardin de Daguebert un coin de terre fraîchement remuée. On affirma que la sœur de Daguebert avait été vue également en compagnie de Willam Gourlay le jour même de sa disparltion.

Munis de ces renselgnements M. Liger Roussel, Lefebvre et Bourderel de la B. M. se mirent en mesure d'en vérifier l'exacti-

A l'aide d'une sonde de douane ils opé-rèrent des sondages dans le jardin et decouvrir dans un « petit carré de terre planté de salades » à 0,75 centimètres à

Horrible spectacle

Le cadavre exalait une odeur pestilentielle avant de le recouvrir de terre. l'assassin pour hâter sans doute la décomposition du corps l'avait recouvert d'une abondante couche d'excréments. Les traits étaient absolument méconnaissables, mais les vêtements du malheureux ne laissait subsister aucun doute, c'était bien les restes de Willam Gourlay qu'on venait d'exhumer.

Comment avait-il été tué ? Le chapeau portait deux trous, soit causé Par une arme à feu, soit par un instrument perforant.

M. Leger fit immédiatement prévenir le parquet de Boulogne qui, hier matin, s'est rendu en compagnie de Daguebert sur les

L'assassin avoue

Jusqu'à son arrivée au garage Dague hert, il n'avait pas été informé de la dé couverte du cadavre de Gourlay. Il s'imaginait que sa présence n'avait été nécessitée que pour mettre au point

certains détails concernant le vol dont il était inculpé. Aussi est-ce délibèrement et presque le sourire sur les lèvres qu'il se prêta à ce

lement lui dit :

- Allons, avouez, c'est vous qui avez assassiné Gourlay ! Interloqué, Daguebert pâlit, puis se res-

- Où voulez-vous que j'at assassiné Gourlay, puisque tout le monde l'a vu sortir de chez moi ? d'ailleurs quel intérêt

aurais-je eu à le faire ? - Vous êtes bien sûr qu'on l'ait vu sortir de chez vous. Flairant le piège, l'assassin perdit un peu contenance, néanmoins il répondit :

— Demandez aux voisins.

- C'est bien, dit le juge, entrez-là. Ce faisant pénétré dans la pièce attenante il mit brusquement Daguebert en présence du cadavre de sa victime. Le meurtrier palit horriblement, dents claquèrent, ses jambes se dérobèrent

- Direz-vous encore que vous n'avez | blante affaire.

La scène du crime

C'était le 30 novembre dernier, Gourlay, qui était arrivé la veille à Boulogne, avait immédiatement cherché à vendre son automobile. Ayant eu connaissance de ce fait Daguebert s'était arrangé pour en devenir acquéreur et il avait conclu le marché pour 25.000 francs.

Le jour du drame Gourlay vint seul en automobile à Marquise et la remisa dans le garage Daguebert.

Pour traiter l'affaire Gourlay entra ensuite dans le bureau de Daguebert, qui prépara les 25.000 francs, comme convenu. Mais au moment où Gourlay était penché sur la table et signait le reçu, Daguebert lui tira à bout portant deux balles de re-volver dans la tête.

Son coup fait Daguebert attendit le soir et enterra ensuite dans les conditions que nous avons exposées, le cadavre de sa vic-

Daguebert a t-il dit toute la vérité?

Il y a encore plusieurs points obscurs, autour de cette affaire.
En effet, M. Bled, chauffeur de Gourlay, secrétaire-général de l'Impérial Travel bupeine du niveau du sol le corps d'un hom-me en complète putréfaction. reau, marquait son étonnement, le 24 dé-cembre dernier, en présence d'un de nos cembre dernier, en présence d'un de nos confrères qui l'interviewait au sujet de cette disparition, du voyage de M. Gour-

lay, à Marquise.

Pourquoi Marquise ? n'était-il pas plus
logique que M. Gourlay, qui était descendu à Boulogne vendit son auto à Boulogue même, plutôt que de le vendre à Marquise et de faire ensuite la route à pieds pour regagner son hôtel ? Il y a donc obligatoirement un X mys-

térieux qui peut seul expliquer cette absence de logique de la part d'un homme qui, au dire de ceux qui l'ont connu, avait particulièrement l'esprit de méthode. Cet X, M. Leger et les inspecteurs de la fis au maire de Ronchin : B. M. se sont donné pour mission de le

Cherchez la femme

Lors des premières enquêtes sur la disparition de M. Gourlay on interrogee longuenient la sœur de Daguebert, personne charmante, de mœurs et de langages faciles, et assez jolie.

Avec beaucoup d'applomb. Cette aimable fille soutint toujours, que Gourlay ctait reparti du garage de son frère en compagnie de trois anglais.

C'est sur la foi de cette déclaration d'ailleurs, que la police française arrêta un détective privé, Georges Morgan, un chauf-Georges Morgan

Tous surent remis en liberté quelques temps après, ayant pu invoquer un alibi qui heureusement pour eux fut reconnu exact.

Ce mensonge de la sœur de Daguebert devenant avéré aujourd'hui par la découverte du cadavre de Gourlay. La B. M. cherche à établir maintenant si losqu'elle affirme avoir été absente du garage le jour où Gourlay y est venu, elle a bien dit la vérité.

La présence d'une jolie fille au garage ce jour-là, expliquerait au contraire bien des choses, et c'est pourquoi M. Liger et ses inspecteurs se sont rendus à Ambleteuse, pour rechercher si l'alihi invoqué par la trop captivante sirène sera aussi résistant que celui de ceux qu'elle faillit faire condamner.

Nous connaîtrons, sans doute, d'ici quelques jours le dénouement de cette trou-

Le " Roi du Tissu" veut tuer M. Loucheur

Après s'être ainsi fait la main, il étranglera un témoin et son fils

Nous avons dit dans nos précédents numéros comment le dossier de l'affaire Martinage devait passer de la justice militaire à la juridiction civile. Après deux ans d'étude, on a fini par s'apercevoir que le « Roi du Tissu » n'avait pas été seul intéressé dans la vaste entreprise à laquelle il doit sa trop remarquable fortune et sa tardive incarrération.

Il faut remarquer que la tâche de l'officier instructeur n'était pas particulièrement commode. Sans doute et nul Roubaisien ne l'Ignore, la plupart des nombreux industriels ou négociants de Roubaix qui cédèrent à Martinage leurs stocks de tissus, connaissaient l'inévitable destinataire de la marchandise : les camions automobiles de l'armée allemande qui venaient en destinataire de la marchandise : les camions automobiles de l'armée allemande, qui venaient en prendre livraison, ne pouvaient laisser subsister un doute à ce sujet. D'autre part, l'homme le moins commerçant du monde n'auralt pu ne pas chercher à savoir pourquoi on lui offrait lusqu'à vingt fois le prix de sa marchandise. Il reste encore que le départ à établir entre les uns et les autres, entre ceux a qui savaient » et ceux a qui ne savaient pas et était fort malaisé. Tant même, qu'il semblait à beaucoup n'y avoir d'autre solution possible qu'en cette alternative : les arrêter tous, ou n'inculper personne. Mais on devait s'attendré à ce que Martinage n'entendait pas se laisser condamner seul et reconnaître d'autre part, qu'arrêter tous les industriels ou négociants qui ont commercé avec le Roi du Tissu en serait pas une potite affaire l

Quatre nouveaux inculpés Il a fallu que, lors de l'audition des témoins plusieurs dépositions révélassent d'assez éviden-tes contradictions pour que des compromissions pussent être définies neltement. On ne peut encora rien dira de précis au sujet des quaire nouvelles inculpations qui résultent

de ces témoignages. Elles vont nécessiter une élude atlentive de la part de la juridiction civile qui doit décider s'il faut ou non les maintenir. On sait les noms des quatre industriels inculpés : MM. Wante, de la rue du Grand-Chemin ; Menckoven, de la rue Inkermann, qui, tous deux crolent n'avoir aucune peine à se disculper ; Léon Cavrois, du Boulevard de Paris, invisible à Roubaix depuis quelques jours et M. Descheper, de la rue Sébastopol.

Ce dernier est actuellement en procès avec

Ce dernier est actuellement en proces avec Léon Martinage. L'affaire a eu même un cortain demanda un délat et après l'armistice, refusa de reconnaître une dette qu'il n'aurait acceptée que sous la menace de l'ennemt.

Malgré ces nouvelles inculpations. Malinage feint la plus parfaile quiétude quant à l'issue de son procès. Il ne permet pas que l'on doute de son innocence et affirme qu'il sorlira de la

blanc comme neige.

Ce n'est pas l'avis des personnes qui ont pu suivre de près l'évolution de son étonnante fortune. Celles-ci estiment que l'affaire Martinage réserve encore bien des surprises.

Au reste l'ancien domestique de la Maison Dufour continue à faire d'étonnantes gaffes. Il y a quelques jours au cours d'un interrogatoire, il aurait déclaré à son juge que, des sa sortie de prison, quelque soit le jour et l'heure, il tuerait M. Loucheur...

M. Loucheur...
Confronté récemment avec l'un des témoins,
M. Descheper, il s'est jeté sur lui pour le frapper. Les gardes ont du s'interposer pour éviter
un puglia. Mals le forcené a déclaré à son adversaire « qu'il lui tordrait le cou, ainsi qu'à L'ex-bat. d'af., antrefols condamné pour coups et blessures, scrait dit on capable de faire comme il dit. Il faut croire que la prison a du

Aussi, pour éviter à M. Martinage d'y retour-ner comme il semble y tenir lui évitera-t-on, sans doule, la peine d'en sortir.

Le mystérieux avion du camp de Ronchin

Son pilote est venu expliquer les causes de son abandon

Dans son numéro de mardi dernier, le « Réveil » relatait le mystère qui planait autour d'un avion, qui, depuis bientôt deux mois, était resté en panne au champ de manœuvre de Ronchin.

C'est le 27 avril, vers 6 heures du soir que l'aviateur anglais Maurice Walter Piercey, était obligé d'atterrir à la suite d'une panne de moteur, au cours de laquelle il brisa l'essieu et les roues de l'appareil.

L'aviateur expliqua qu'il venait de traverser la Russie, la Pologne, la Hollande et qu'il arrivait de Bruxelles, où il avait du faire son plein d'essence.

Après avoir exhibé ses passeports en règle, M. Walter Piercey, demanda au citoyen Del-zenne, maire de Ronchin, de vouloir bien lui fournir un homme pour garder l'appareil, pen-dans qu'il retournerait en Angleterre chercher les pièces nécessaires à la réparation de l'avion. Ce fut M. Edouard Gossart, demeurant 55 rue de Lille, qui fut préposé à la garde de l'aéroplane.

L'aviateur partit, depuis, on était sans nouvelles de lui. L'avion gisait derrière le cimetière d'autos à la porte de Douai. C'est un appareil « G. Eave Handley Page Ltd » avec moteur Hispano. Suiza de 300 H. P.

M. Gossart montait toujours bonne garde autour de l'avien paralles le suite de l'avien de l'avien paralles le suite de l'avien de l'avien paralles le suite de l'avien de l'avien

tour de l'avion, remplacé la nuit par un berger. M. J.-B. Carlier, demeurant rue de la Justice, lorsque le service des douanes, ayant eu vent de la chose, intervint pour réclamer des droits puisqu'il s'agissait d'un appareil étranger. Comme il n'y avait plus d'aviateur, pour acquitter ces droits, la douane, de concert avec le maire de Ronchin, décida de démonter l'appareil et de le remiser à l'Institut des Sourds Au bout d'un an et un jour, l'avion aurait été vendu au profit de l'Etat.

Le retour de l'aviateur

Or, hier, vers 14 heures, M. Lavallez, secré-taire général de la mairie de Ronchin, était occupé à sa besogne journalière, lorsqu'il ne fut pas peu surpris, voyant arriver, accompa-gné d'une personne, Sir Maurice Walter Pier-cey. Celui-ci déclara venir chercher l'avion ou-blié par lui.

M. Lavallez, envoya l'anglais chez le citoyen Delzenne, maire, qui seul, était qualifié pour lui donner satisfaction. Voici les déclarations que l'aviateur anglais

« Je suis avialeur au service de la « The Aircrast Disposal Company w régent House Kingsway, London W. C. 2. Après mon atterrissage à Ronchin, je retournai à Londres, où

je fis part de mon accident. Le directeur de la sirme, prit acte de mes déclarations et me fit savoir qu'il allait faire le nécessaire pour rentrer en possession de l'appareil. Il me désigna ensuite pour accomplis une mission en Suisse.

Une négligence

« Je partis donc pour ce pays. A mon re-tour à Londres ces jours derniers, j'appris que mon appareil était toujours en souffrance, par suite de la négligence de ma maison. » Ayant été envoyé à Bruxelles, j'ai profité de cette occasion pour venir me rendre compte dans quel état se trouve l'avion.» Le citoyen Delzenne demanda alors à l'avia-

teur ce qu'il comptait faire. Ce dernier répondit, qu'il allait s'occuper immédiatement de vendre l'appareil. Comme on lui faisait remarquer que les vigilants gardiens n'avaient pas encore tou-

che un centime pour la bonne garde faite antour de l'appareil, l'anglais paya séance tenante la somme due pour la surveillance jusqu'à ce jour et le maire lui en remit le reçu. L'appareil continuera ainsi a être gardé jusqu'à la vente. Le maire rendit compte à M. Piercey des dé-

marches faites par la douane pour toucher les tdroits. L'aviateur déclara que la société pour laquelle il travaillait, était affiliée à une ligue internationale d'aviation, à laquelle un cautionnement avait été payé et que de ce fait, if n'avait aucun droit à acquitter.

L'aviateur. Walter Piercey, prit alors congé du maire et se rendit au bureau de douane de la gare Saint-Sauveur, pour régler la question des droits de douane en litige.

Après cette dernière démarche, l'aviateur anglais reprit le train pour Bruxelles, avec pro-messe qu'il reviendrait sous peu pour assister

la vente de son appareil. Aînsi se termine la mystérieuse affaire de l'avion de Ronchin, qui sit jaser tant de gens et tant couler d'encre.

Un lance-flamme humain

EN EXECUTANT UN PARI STUPIDE, UN LILLOIS S'EST ATROCEMENT BRULE

Dans l'après-midi de vendredi, vers 4 heures, le sieur Boisbinel, demeurant place des Patiniers, 1, à Lille, se trouvait dans les environs du Mont-de-Terre à Fives. Il n'avait rien trouvé de plus intelligent que de parier avec quelques personnes, d'avaler une certains quantité de pétrole et d'y mettre le feu au sor-tir de la bouche. Il exécutait ce pari stupide, quand un leger coup de vent rabattu la flamme qui lui brûla la face.

Dans la soirée, vers 7 heures 30, le garde-champètre De Bruycker, le ramassait rue Jean-Jaurès à Hellemmes, se tordant dans d'atro-

Conduit chez M. le docteur Decousser, il y recut les soins que nécessitait son état. Il put ensuite regagner son domicile.

Baignade tragique ON A RETIRE D'UN ETANG DE LOURCHES, LE CADAVRE D'UN JEUNE DENAISIEN

Un jeune homme de 15 ans, Bantigny César, de Denain occupé à la verrerie Houtart, se rendit, après le diner, sur les bords de l'Escaut afin de couper de l'horbe pour ses lapins.

Mais, avant de remplir son sac, l'idée vint au jeune homme de se balgner dans l'étang du Pont Tournant, à Lourches. Cette balgnade de vait lui être fatale Bientôt Bantigny coulait et disparaissait complétement sous l'eau. 40 minutes de recherches furent nécessaires pour retrouver le corps de cet infortuné.

Les tractions et tous les soins tendant à rappolier Bantigny à le vie ont été vains; la mort avait fait une nouvelle victime

DES DOCUMENTS INTERESSANTS ONT ETE TROUVES SUR LE CADAVRE

M. Fontaine convoqua à son bureau le

de l'Aéro-Club SIX CONCURRENTS VONT SE LE DISPUTER C'est hier matin que s'est ouvert la troi-

Le Grand Prix

sième et dernière période du Grand l'rix de l'Aéro-Club de France. Cette épreuve - la plus dure qui ait jamais te organisée - est réservée aux appareils d'un type commerciale. Chaque avion doit emporter une charge marchande constituée par six sacs de lest de 80 kilos chacun, représentant six passagers et 200 kilos de marchandises.

L'itinéraire est le suivant : Paris (départ du Bourget); Lille (virage en vol au-dessus de l'aérodrome de Ronchin), Paris (escale), Pau (escale), Metz (virage en vol au-dessus de l'aérodrome de Frascaly) et Paris (arrivée). La distance à couvrir représente environ 2.245 kilomètres. Les concurrents ont 72 heures pour effectuer le parcours, c'est-à-dire que le contrôle, ouvert ce matin, à 7 heures, sera fer-mé mardi à la même heure. Its seront classés d'après leur vitesse commerciale, mais celle-ci ne devra pas être inférieure à 50 kilomètres à l'heure. Les prix consistent en 100.000 francs

en espèces et des médailles. Jusqu'à présent, aucun appareil n'a réussi à houcler ce formidable circuit. La première période n'avait vu en qu'un seul appareil, le « Goliath », piloté alternativement par Ferdinand d'Or et Bernard. L'avion a été contraint d'atterrir à Massignas par suite d'une avarie survenue au radiateur. A la seconde période, deux appareils avaient pris le départ : le premier piloté par l'équipe Bossoutrot-Ferdinand d'Or et le second par Jean Bernard tout seul. Gêné par le brouillard, Bernard se posait à Albert, tandis que ses camarades, après avoir atterri à Pan, abandonnèrent à Tours, à la suite de démêlés avec leurs hélices. Cette fois-ci, par exemple, le champ des concurrents est plus relevé. Six appareils vont prendre le départ, pilotés respectivement, l'un par le « breian d'as » Bossoutrot-d'Or et Drou-

Romanet, Douchy-Deullin et Landry-Coupet, et enfin les deux derniers, par Malcon et Sadi-Lecointe. DEUX AVIONS PRENNENT LE DEPART

hin, trois par les tandems fameux Casale-de

Les premiers départs ont eu lieu samedi matin aussitôt après l'ouverture du contrôle, c'est ainsi que l'aviateur Maïcon, accompagné du mécanicien Courcy, prenaît le départ à 7 heures 9' 5" en direction de Lille.

Peu après, à 7 h. 14' 43" 2/5, l'aviateur Douchy prenait également le départ dans la mê-

DOUCHY EN PANNE DANS L'OISE Le Bourget, 18 juin. - L'aviateur Douchy

est resté en panne à Margny-sur-Mate (Oise). L'AVIATEUR MAICON VIRE AU-DESSUS DE RONCHIN L'appareil tri-moteurs Caudron F.A. I. B. I., piloté par Marcon a viré au docerra de Ronchin,

samedi à 9 heures 22. Aprse avoir fait les signaux d'usage, l'avion est reparti sur Paris où il a atterri à 10 h. 33. DU BOURGET, IL PART POUR RORDEAUX OU IL S'ARRETE

Le Bourget, 18 juin. — L'aviateur Maïcon ignorance professionnelle rendit en 1 cet arrivé à l'aérodrome du Bourget à 10 h. 38, et très houreusement peu dangereux.

après avoir esfectué correctement le parcour Paris-Lille. Le voyage s'est très bien passé, de Bapaume à Lille, Maïcon a été obligé de descendre à 200 mètres d'altitude, en raison des nuages qui genaient la visibilité; il a, néanmoins découvert assez facilement l'aérodrome de Ronchin et a pris le chemin du retour voya-geant à la même altitude jusqu'à Roye. De

Roye à Paris, tout a très bien marché. Bordeaux, 18 juin. - Maïcon s'est arrêté Bordcaux pour réparer une panne de radiateur. Après une heure de travail, il est reparti pour Pau à 18 h. 30.

LE « GOLIATH » FAIT DEMI-TOUR AU-DESSUS DE CLERMONT Le Bourget, 18 juin. — Le «Goliath » parti du Bourget à 19 heures pour Lille a fait de-mi-tour au-dessus de Clermont, par suite d'une

panne de moteur. IL REPART ET VIRE AU-DESSUS DE RONCHIN Le « Goliath » est ar ivé à Ronchin à 23 h. 25. Après un virage exécuté dans de bonnes con-

ditions et après avoir jeté les fusées réglementaires, il a mis le cap sur Paris.

CEUX QUI RESTENT EN COURSE Le Bourget, 18 juin. - Les aviateurs Douchy et de Romanet-Casale qui aveient l'inten-tion de prendre le départ du grand prix demain matin, se sont vu refuser l'autorisation,

la charge amarrée dans les appareils de ces concurrents avant été descendue à terre. A l'heure actuelle, il ne reste donc plus en course que trois concurrents: Maicon, l'équipe Bossoutrot d'Or et Drouhin, et l'équipe Landry-Coupet, qui prendra le départ demain matin au petit jour.

L'attentat criminel d'Armentières

A COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER RECONNAIT QU'IL N'A PAS ETE COM-MIS PAR UN CHEMINOT.

Voici une huitaine de jours, avait lieu près d'Armentières, un attentat criminel sur la voie serrée. Beaucoup de bruit sut fait autour de cette affaire. Après huit jours passés, l'enquête menée conclut à l'acte d'un isolé. Rien dans cette heureusement maladroite, ne permit de l'assimiler aux actes plus graves

accomplis dans la région parisienne.

Très nettement, d'ailleurs, nous a-t-on déclaré hier à l'inspection principale en gare de Lille, ce fut là notre impression pre-mière. Le genre de tentative de déraille-ment devant lequel nous nous trouvaines en présence dénonçait quelqu'un d'inexpé-rimenté. Sûrement, ce n'est pas un « che-minot » qui « travailla » de la sorte, mais un profane n'ayant aucune idée de la façon dont les rails sont assemblés. Notre convicion reste donc absolue comme au prem our; la tentative d'Armentières est l'œu vre d'un isolé, que le récit des attentats accomplis précédemment par ailleurs incits à accomplir cet acte criminel, mais que sor ignorance professionnelle rendit en réalité